

MASCULINS

Meuzieu 3

Entente Forezienne 2

25-22, 25-27, 25-21, 19-25, 15-11

Défaite par le plus petit des écarts en terres lyonnaises pour l'EFVB. Comme prévu, le match fut très serré et accroché entre les deux équipes qui se tiennent en quelques points au classement. L'expérience des Majolans, déjà pensionnaires de N3 la saison passée a certainement jouée... Malgré la défaite, le match laisse un sentiment positif aux Foréziens qui ont pu constater leurs progrès, notamment en défense. De bonne augure avant la réception de l'équipe professionnelle de Saint-Brieuc le dimanche 4 décembre à 15h à la salle socio-sportive de La Fouillouse pour le compte de la Coupe de France. M. Fournier, joueur : « On ne peut malheureusement pas gagner tous nos matchs, nous ne sommes que des promus et il est logique de perdre de temps en temps contre des équipes qui sont sur le podium, même si nous nous battons toujours pour la victoire ! ». L'exploit, c'est dans une semaine qu'il faudra le réaliser !

FEMINIENS

Firminy s'écroule

Firminy 0

Seyssin 3

0/3 : 20/25 ; 23/25 ; 15/25

Inexistantes dès le début de la rencontre et jusqu'en son terme, les volleyeuses de Firminy ont réalisé un non-match lors de leur face-à-face avec les Iséroises de Seyssin. Leader avant la rencontre, les appelouses ont eu bien du mal à assumer leur statut, paraissant déjà très éprouvées dans le premier set perdu logiquement. Seyssin démontrait des capacités défen-

sives à toutes épreuves, sautant sur tous les ballons et enchaînant par des attaques payantes. En face, le team de Rachel Dupraz ne voit pas le jour, dans l'incapacité de trouver une solution, laissant bien trop souvent des espaces dans lesquels Seyssin n'hésite pas à s'engouffrer. Courant inlassablement après le score, toujours à plus de trois points, Firminy sombre dans le troisième set après avoir quelque peu relevé la tête dans le second, en vain. Une défaite qu'il faudra vite digérer avant la prochaine rencontre.

Chamalières: 0

Saint-Chamond: 3

Saint-Chamond bat Chamalières 3

sets à 0

1er set: 21/25; 2e set: 9/25; 3e set: 18/25.

Les volleyeuses saint-chamonnaises qui étaient restées bloquées sur une dernière victoire, c'était le 30 octobre contre Vitrolles (3/0) ont renoué avec brio avec la voie de la réussite hier après-midi lors du déplacement effectué à Chamalières. Ce succès était très attendu pour redonner des couleurs au moral des joueuses de Fabien Rolin, mis à rude épreuve après deux revers d'affilé à Issoire et contre Firminy. Face au club auvergnat qui n'est toujours pas parvenu à ouvrir son compteur de victoires après huit journées et se retrouve relégué à la dernière place, Saint-Chamond n'a pas eu trop à forcer dans les trois sets successifs dominés de bout en bout. Du coup les volleyeuses du Gier rebondissent à la 8e place avant de disputer dans quinze jours à domicile une rencontre plus délicate face à un poursuivant immédiat, Fréjus.

Région

rts42@leprogres.fr

VOLLEY N2M CASE 3 — METZ 0

Le Case domine son sujet

À Saint-Etienne, gymnase Villeboeuf. Saint-Etienne bat Metz 3 sets à 0. Détail du score : 1er set : 25-18 ; 2e set : 25-21 ; 3e set : 26-24. Arbitrage de MM. Lesavre et Huyhn. Six de départ pour le Case : Maudry, Journal, Yotov, Luchel, Ligonnet, Petrov.

Six de départ pour Metz : El Khacoua, Lossort, Rodriguez, Vushev, Milosevic, Pernet.

La bande à Yotov, emmenée par un excellent Petrov, n'a laissé aucunes chances hier à une bien pâle équipe de Metz. Très vite, le service du Bulgare faisait des ravages (5-1). Asphyxiés, les Lorrains ne pouvaient rien face à la hargne et la détermination du Case (25-18, 1-0). Le second acte allait être la

confirmation des bonnes intentions stéphanoises dont celles du duo Journal-Luchel. Metz, même à sept sur le terrain sur une action balbutiait son volley et comme un symbole, Dubois offrait le gain du second set à sa formation (25-21, 2-0). Puis, mené de cinq points (17-22) lors de la troisième manche, Saint-Etienne renversait totalement la tendance. Le service du jeune Jarousse faisait mouche (24-23) puis Maudry, sur un nuage, offrait la victoire à son équipe (26-24). Un succès amplement mérité qui expatrie le Case hors de la zone rouge. ■

Baptiste Goutagny